

COMITÉ MONNAIE DIGITALE DE BANQUE CENTRALE

Composition

Président : le Directeur Général.

Membres :

- Responsables des entités en charge de la supervision bancaire, des opérations monétaires et de change, de la recherche, de la surveillance des systèmes et moyens de paiement et de l'inclusion financière, de l'organisation et de la transformation digitale, du Système d'Information ainsi que des risques.
- Toute personne interne ou externe dont la présence est jugée utile par le président du Comité ;

Principales attributions

- Examen des questions liées à la monnaie digitale de la Banque Centrale (MDBC) et aux autres actifs numériques en vue d'éclairer les choix et les décisions stratégiques de la Banque en la matière ;
- Identification et analyse des apports, des bénéfices ainsi que des risques d'une MDBC dans ses différentes formes et des autres actifs numériques pour l'économie nationale ;
- Analyse des impacts de la mise en place d'une MDBC et de l'usage des autres actifs numériques aux plans de la politique monétaire, de la stabilité financière et de la protection du consommateur ;
- Etude et contribution au cadre juridique relatif à la MDBC et aux autres actifs numériques ;
- Examiner des aspects technologiques et de cyber-résilience liés à la MDBC et proposition d'un programme d'expérimentations pertinentes de MDBC pour la Banque ;
- Maintien de la veille pour tous les projets d'actifs numériques susceptibles d'être offerts au public.

Fréquence de réunions

Réunions selon une fréquence trimestrielle et à chaque fois que nécessaire.